



**Florence GEMINIEN**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

**Syndicat National des Discothèques et Lieux  
de Loisirs  
SNDLL**

**BP40  
33 470 GUJAN MESTRAS**

**\* \* \***

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice 2015**



**Florence GEMINIEN**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

## **Syndicat National des Discothèques et Lieux de Loisirs (SNDLL)**

BP40  
33 470 GUJAN MESTRAS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur

- le contrôle des comptes annuels de votre syndicat SNDLL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 - Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'expression formulée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point 2 de l'annexe relatif au changement de présentation comptable.

#### **2 - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de mon appréciation sur les règles comptables suivies par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents du syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 3 janvier 2017



Florence GEMINIEN  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

# BILAN - ACTIF

SNDL - SYNDP SNDLL

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015			01/01/2014 au 31/12/2014
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>				
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	282 817,14		282 817,14	315 297,58
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>				
<b>TOTAL (III)</b>	282 817,14		282 817,14	315 297,58
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	282 817,14		282 817,14	315 297,58
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

# BILAN - PASSIF

SNDL - SYNDP SNDLL

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>FONDS SYNDICAUX</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds syndicaux sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	272 024,64	253 679,05
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-32 480,44	18 345,59
<b>Autres fonds syndicaux</b>		
Fonds syndicaux avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>239 544,20</b>	<b>272 024,64</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	43 272,94	43 272,94
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>43 272,94</b>	<b>43 272,94</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>282 817,14</b>	<b>315 297,58</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	43 272,94	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTE DE RÉSULTAT

SNDL - SYNDP SNDLL

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 au 31/12/15	Du 01/01/14 au 31/12/14
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		162 220,24
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 740,00	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations	143 946,68	
Autres produits (hors cotisations)	1,17	3 377,97
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>146 687,85</b>	<b>165 598,21</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	65 574,48	49 859,91
Impôts, taxes et versements assimilés	3 751,96	3 481,35
Salaires et traitements	52 592,67	52 420,35
Charges sociales	58 009,04	43 884,55
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	35,00	940,00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>179 963,15</b>	<b>150 586,16</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-33 275,30</b>	<b>15 012,05</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	736,22	2 094,93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>736,22</b>	<b>2 094,93</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>736,22</b>	<b>2 094,93</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	58,64	1 238,61
Reprises sur provisions et transferts de charges		

# COMPTE DE RÉSULTAT

SNDL - SYNDP SNDLL

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 au 31/12/15	Du 01/01/14 au 31/12/14
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>58,64</b>	<b>1 238,61</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>58,64</b>	<b>1 238,61</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-32 480,44</b>	<b>18 345,59</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>147 482,71</b>	<b>168 931,75</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>179 963,15</b>	<b>150 586,16</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>-32 480,44</b>	<b>18 345,59</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b> Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-32 480,44</b>	<b>18 345,59</b>
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>	5 524,69	3 307,43
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	58,64	1 238,61

# 1 Règles et méthodes comptables

## 1.1 Présentation des comptes

Les documents, dénommés états financiers, comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

## 1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La confédération a établi ses comptes en respectant le règlement n° 2014-3, le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

# 2 Changement de présentation comptable

Contrairement aux exercices précédents, les cotisations de l'exercice clos le 31/12/2015 ont été comptabilisés dans des comptes 756.

Les cotisations ressortent sur la ligne « cotisations » du compte de résultat pour un montant de 143 947€. En 2014 les cotisations s'élevaient à 162 220€ et étaient portées sur la ligne production vendue (biens et services).

# 3 Informations relatives au compte de résultat

## 3.1 Tableau de détermination des ressources

Cotisations reçues	143 947
Reversements de cotisations	-
Subventions reçues	2 740
Autres produits d'exploitation perçus	1
Produits financiers perçus	736
Total des ressources	147 424

## 3.2 Fait générateur des cotisations

Le fait générateur de la reconnaissance en produit de la cotisation est constaté lors de l'encaissement de la cotisation.